

LE FINANCEMENT DE LA PASSERELLE BOUCLÉ

Le financement de la passerelle piétons-cycles du pont de Nogent, qui permettra de rejoindre le parc du Tremblay en franchissant la Marne et l'A4, est enfin bouclé. Le Département, lauréat du fonds « mobilités actives et aménagements cyclables », va pouvoir en financer le surcoût. Deux millions d'euros ont pu être débloqués. Son ouverture est prévue en 2022. Le Département a également

inscrit dans son document stratégique vélo 2019-2021 la réalisation d'un aménagement cyclable entre la future passerelle et la gare RER E de Nogent-Le Perreux, afin d'assurer une continuité piétonne et cyclable.

Le Territoire *ParisEstMarneBois* prendra à sa charge la réfection de la rue de Nazaré, sur laquelle doit déboucher la passerelle, un financement s'élevant à 300 000 € ■

